



# Assemblée générale

Distr. générale  
10 février 2020  
Français  
Original : anglais

## Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux

### Bermudes

#### Document de travail établi par le Secrétariat

### Table des matières

	<i>Page</i>
Le territoire en bref . . . . .	3
I. Questions d'ordre constitutionnel, juridique et politique . . . . .	4
II. Budget . . . . .	5
III. Situation économique . . . . .	5
A. Généralités . . . . .	5
B. Services financiers . . . . .	6
C. Tourisme . . . . .	7
D. Bâtiment . . . . .	7
E. Transports et communications . . . . .	7
IV. Situation sociale . . . . .	8
A. Généralités . . . . .	8
B. Emploi . . . . .	8
C. Éducation . . . . .	9
D. Santé publique . . . . .	9
E. Criminalité et sécurité publique . . . . .	10

*Note* : Les informations figurant dans le présent document de travail proviennent de sources publiques, notamment du gouvernement du territoire, et de renseignements que la Puissance administrante a communiqués au Secrétaire général le 9 décembre 2019 en application de l'alinéa e de l'Article 73 de la Charte des Nations Unies. Pour tout complément d'information, se reporter aux documents de travail antérieurs à l'adresse suivante : <https://www.un.org/dppa/decolonization/fr/documents/workingpapers>.



F. Droits de l'homme et questions connexes.....	11
V. Environnement.....	11
VI. Questions militaires.....	12
VII. Relations avec les organisations et les partenaires internationaux.....	12
VIII. Statut futur du territoire.....	13
A. Position du gouvernement du territoire.....	13
B. Position de la Puissance administrante.....	13
IX. Décisions prises par l'Assemblée générale.....	14
Annexe	
Carte des Bermudes.....	17

### **Le territoire en bref**

*Territoire* : Les Bermudes sont un territoire non autonome au sens de la Charte des Nations Unies, administré par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

*Représentant de la Puissance administrante* : John Rankin, Gouverneur (depuis décembre 2016)

*Situation géographique* : Les Bermudes se situent dans la partie occidentale de l'océan Atlantique, à environ 917 kilomètres à l'est des côtes de l'État de Caroline du Nord (États-Unis d'Amérique). L'archipel est composé de 8 îles principales et de 130 îles plus petites

*Superficie* : 53,35 km<sup>2</sup>

*Zone économique exclusive* : 450 370 km<sup>2</sup>

*Population* : 63 921 habitants (estimation de 2017)

*Espérance de vie à la naissance* : 81,5 ans [78,4 ans pour les hommes ; 84,8 ans pour les femmes (estimations de 2019)]

*Composition ethnique* : Environ 52 % de noirs, 31 % de blancs et 17 % de métis et autres groupes ethniques (recensement de 2016)

*Langues* : Anglais

*Capitale* : Hamilton

*Chef du gouvernement du territoire* : David Burt, Premier Ministre (depuis juillet 2017)

*Principaux partis politiques* : Progressive Labour Party (Parti travailliste progressiste) ; One Bermuda Alliance (Alliance pour les Bermudes unies)

*Élections* : Les dernières élections ont eu lieu le 18 juillet 2017 ; les prochaines sont prévues pour juillet 2022

*Parlement* : Parlement bicaméral, composé d'un sénat de 11 membres désignés par le Gouverneur (3 à sa discrétion, 5 sur recommandation du Premier Ministre et 3 sur celle du chef de l'opposition) et d'une assemblée législative de 36 membres, élus dans 36 circonscriptions pour un mandat d'une durée maximum de cinq ans

*Produit intérieur brut (PIB) par habitant* : 98 125 dollars (2017)

*Économie* : Services financiers, tourisme

*Principaux partenaires commerciaux* : États-Unis, Canada, Royaume-Uni et États membres de la Communauté des Caraïbes

*Taux de chômage* : 5,2 % (mai 2019)

*Monnaie* : Dollar des Bermudes, indexé à parité sur le dollar des États-Unis

*Aperçu historique* : Découvert en 1505 par l'explorateur espagnol Juan de Bermudez, le territoire a été dénommé « La Bermuda » en 1510. Il est demeuré inhabité jusqu'en 1609, quand des colons britanniques qui étaient en route pour la Virginie et dont le navire avait fait naufrage sur l'un des récifs s'y sont installés. En 1612, le Roi Jacques I<sup>er</sup> a étendu la charte de la Compagnie de Virginie aux Bermudes. En 1684, après la révocation de la charte de la Compagnie, l'administration de l'archipel a été transférée à la Couronne britannique

## I. Questions d'ordre constitutionnel, juridique et politique

1. La Constitution des Bermudes, adoptée en 1968, a été modifiée à cinq reprises, la dernière fois en 2003. Selon la Puissance administrante, elle confère au territoire une autonomie interne presque totale et ne laisse au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord qu'un droit de regard constitutionnel réduit au minimum. Le Gouverneur et commandant en chef des forces armées, nommé par la Couronne britannique, est responsable de la défense, des affaires extérieures, de la sécurité intérieure et de la police.

2. Le territoire est doté d'un régime parlementaire. Le gouvernement se compose d'un gouverneur, d'un vice-gouverneur, d'un conseil des ministres et d'un parlement bicaméral. Le Gouverneur nomme au poste de premier ministre le membre de l'Assemblée qui semble le plus à même d'être investi de la confiance de la majorité des 36 membres, qui représentent chacun une circonscription parlementaire. Le premier ministre dirige un conseil, qui comprend au moins six autres ministres.

3. Le droit et le système juridique des Bermudes reposent sur l'application de la common law anglaise et des principes de l'équité, sur la législation du Royaume-Uni (en vigueur depuis 1612) applicable aux Bermudes et sur les lois adoptées par le Parlement des Bermudes. Les membres de l'appareil judiciaire sont nommés sur avis du Président de la Cour suprême. Le territoire compte trois juridictions : le Tribunal d'instance, la Cour suprême et la Cour d'appel. La loi de 2002 intitulée *British Overseas Territories Act* prévoit que les citoyens des territoires britanniques d'outre-mer peuvent devenir citoyens britanniques.

4. Pour pouvoir voter lors des élections générales ou des référendums, il faut avoir 18 ans révolus, être bermudien de naissance ou par naturalisation, ou alors non-bermudien inscrit sur la liste des électeurs au 1<sup>er</sup> mai 1976. Le 18 juillet 2017, des élections générales ont été tenues pour élire les 36 membres de l'Assemblée et le Progressive Labour Party a remporté 24 sièges. Membre du parti, David Burt a pris ses fonctions de Premier Ministre le jour suivant, succédant à Michael Dunkley, du parti One Bermuda Alliance, lequel occupait ce poste depuis le 20 mai 2014. Alors âgé de 38 ans, David Burt est devenu le plus jeune Premier Ministre des Bermudes. Comme suite aux élections partielles du 7 juin 2018 et du 21 novembre 2019, le Progressive Labour Party détient 25 des 36 sièges de l'Assemblée.

5. En 1995, un référendum sur la question de l'indépendance a été organisé. Sur les 58,8 % d'électeurs inscrits ayant participé, un nombre assez faible pour les Bermudes selon la Puissance administrante, 73,6 % se sont prononcés contre l'indépendance. Le Progressive Labour Party, qui était alors dans l'opposition, avait appelé les partisans de l'indépendance à s'abstenir, au motif que cette question méritait d'être tranchée dans le cadre d'élections générales.

6. Dans son rapport de 2005, la Commission pour l'indépendance des Bermudes avait noté que la question raciale faisait depuis toujours partie du paysage social, économique et politique de l'archipel. Les divisions raciales déterminent, dans une large mesure, la position à l'égard de l'indépendance et le choix de la méthode à utiliser pour savoir ce que souhaite la population. En 2005, le Progressive Labour Party, alors au pouvoir, avait tenu à ce que la question de l'indépendance soit réglée dans le cadre d'une élection. Il aurait publiquement manifesté son désir de désengagement par rapport au Royaume-Uni. Le United Bermuda Party, précurseur de la One Bermuda Alliance, était en revanche favorable à un référendum. La Commission pour l'indépendance des Bermudes a donc conclu qu'il revenait aux deux partis politiques de faire valoir les mérites respectifs de chaque méthode.

7. Dans un entretien donné le 14 septembre 2017, le Premier Ministre a déclaré que, bien que l'obtention de l'indépendance soit une question inscrite dans les statuts de son parti, son gouvernement ne souhaitait pas la mettre alors à l'ordre du jour puisqu'il cherchait à faire prospérer l'économie et à régler les problèmes qui se posaient directement sur le territoire. Au cours d'un entretien donné en juin 2018, le Premier Ministre a réitéré cette position : alors que l'obtention de l'indépendance restait l'un des objectifs finaux du Progressive Labour Party, cela ne faisait pas partie de son programme actuel. Il a ajouté qu'afin de pouvoir répondre à des problèmes plus pressants, les Bermudes ne demanderaient pas l'indépendance au cours de son mandat.

8. Lors du séminaire régional des Caraïbes organisé à Saint-Georges (Grenade) du 2 au 4 mai 2019 par le Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, le Vice-Premier Ministre des Bermudes, Walter Roban, a souligné qu'en ce qui concernait le registre public de la propriété effective, l'arrangement constitutionnel des Bermudes ne permettait pas au Royaume-Uni de légiférer au nom du territoire. Le gouvernement du territoire résisterait donc à toute tentative de la Puissance administrante. Il a ajouté que, même si la Puissance administrante conservait la prérogative des affaires étrangères, compte-tenu de la perspective de la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne (connue sous le nom de « Brexit »), le territoire avait dû assumer davantage de responsabilités dans ses relations avec l'Union européenne et d'autres pays et territoires et avait été amené à mobiliser des ressources supplémentaires pour assurer la préservation et la stabilité de ses relations avec ces interlocuteurs. Étant donné le flou entourant le « Brexit », la relation des Bermudes avec le Royaume-Uni restait empreinte d'incertitude. Il a déclaré que l'actuel gouvernement du territoire était en faveur de l'indépendance et de la pleine souveraineté du territoire et que si, à l'avenir, les Bermudes cherchaient à obtenir leur pleine souveraineté, elles devraient informer comme il se devait la population grâce une campagne publique exhaustive visant à bien cerner la volonté de la population à cet égard, et solliciter l'aide et les avis du Comité spécial.

## **II. Budget**

9. L'exercice budgétaire des Bermudes commence en avril. Lors de la présentation du budget 2019/20, le 22 février 2019, le gouvernement du territoire a annoncé que les recettes de l'exercice 2018/19 devaient s'élever à 1,079 milliard de dollars et les frais de fonctionnement à 932 millions de dollars. Les dépenses en capital avaient été réévaluées à 61,7 millions de dollars. Le coût du service de la dette devrait être conforme à la prévision initiale de 188 millions de dollars. Le montant du déficit total avait été réévalué en conséquence à 102,6 millions de dollars. La dette totale à la fin de l'exercice 2018/19, nette des contributions au fonds d'amortissement, s'élevait à 2,461 milliards de dollars.

## **III. Situation économique**

### **A. Généralités**

10. L'économie des Bermudes repose essentiellement sur la prestation de services financiers à des entreprises internationales et sur le tourisme. Selon la Puissance administrante, le secteur industriel n'est guère développé et l'activité agricole est limitée, dans la mesure où le territoire ne compte que 20 % de terres cultivables. Selon les informations fournies par le gouvernement du territoire, en 2017, les secteurs de

l'agriculture, de la foresterie et de la pêche ne représentaient, combinés, que 0,8 % du produit intérieur brut aux prix courants.

11. Comme indiqué dans la présentation du budget 2019/20, le gouvernement du territoire a baissé de 1 % ses prévisions de croissance du PIB en 2018, ce qui donne une fourchette de 0,5 % à 1 %. Cette baisse fait suite à une augmentation de 2,5 % en 2017, soit un PIB de 4,7 milliards de dollars. Selon le gouvernement du territoire, les prévisions pour 2018 montrent qu'il est urgent de diversifier l'économie afin de créer une croissance économique plus forte et réduire la dette du territoire.

12. Selon la Puissance administrante, le gouvernement du territoire poursuit une stratégie double visant à améliorer la situation économique tout en maîtrisant la dépense et la dette publiques.

## **B. Services financiers**

13. Les Bermudes sont une place financière et un centre d'affaires parmi les plus importants au niveau mondial, ces activités représentant quelque 28 % du PIB du territoire. Les Bermudes se classent par ailleurs parmi les premiers marchés internationaux de l'assurance et de la réassurance à grande échelle.

14. L'Autorité monétaire des Bermudes (Bermuda Monetary Authority), qui assure de façon centralisée la surveillance du secteur des services financiers du territoire, est habilitée à collecter des amendes. Le territoire n'a pas de banque centrale ; ce sont les banques commerciales qui gèrent l'indexation de la monnaie sur le dollar des États-Unis en répondant à l'offre et à la demande en respectant la parité. Les réserves de change du territoire sont détenues par les banques, et non par l'Autorité monétaire des Bermudes.

15. Comme indiqué dans la présentation du budget 2019/20, 827 nouveaux partenariats et entreprises internationaux ont été enregistrés en 2018 (contre 784 en 2017, soit une augmentation de 5,5 %).

16. Selon la Puissance administrante, les Bermudes n'ont jamais eu de législation sur la protection du secret bancaire et tiennent un registre privé de la propriété effective depuis les années 1940. Ce registre centralisé contient des informations détaillées sur les propriétaires réels des entreprises privées ayant des activités aux Bermudes. L'autorité publique qui en a la charge le met automatiquement à jour à chaque transfert de propriété. D'après les dispositions réglementaires, les actionnaires majoritaires des institutions financières doivent avoir reçu l'agrément de l'Autorité monétaire.

17. Depuis plus de 70 ans, les Bermudes exigent que les entités souhaitant créer une société sur le territoire fournissent des informations sur les propriétaires réels. Aujourd'hui, si ces derniers détiennent plus de 10 % du capital, ils font l'objet d'une enquête de l'Autorité monétaire, qui soumet également à des contrôles les cessions d'actions à des non-Bermudiens et conserve toutes les informations sur les propriétaires réels qu'elle recueille dans le cadre de la procédure d'enquête.

18. Le gouvernement du territoire échange ces informations avec les autorités compétentes du Royaume-Uni et des États-Unis d'Amérique, avec lesquelles il a passé des accords internationaux. En avril 2016, les Bermudes et le Royaume-Uni ont conclu un arrangement bilatéral d'échange d'informations sur les propriétaires réels pour que leurs services de répression puissent accéder rapidement à ces données concernant les entreprises et les personnes morales enregistrées sur leur territoire.

19. En mai 2018, le Parlement britannique a adopté une loi intitulée *Sanctions and Anti-Money Laundering Act*, aux termes de laquelle le Secrétaire d'État doit faire tout

ce qui est raisonnablement possible pour aider les gouvernements des territoires d'outre-mer à établir un registre publiquement accessible de la propriété effective des entreprises relevant de sa juridiction et à préparer, d'ici au 31 décembre 2020, un projet d'ordonnance imposant à tout territoire d'outre-mer qui ne l'aurait pas encore fait d'ouvrir un tel registre. Le délai court maintenant jusqu'en 2023.

20. En septembre 2013, les Bermudes ont adhéré à la Convention multilatérale concernant l'assistance administrative mutuelle en matière fiscale de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), pour faciliter la coopération entre territoires en ce qui concerne le calcul et la collecte de l'impôt, et en particulier pour lutter contre l'évasion et la fraude fiscales. La Convention est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> mars 2014. D'après les informations communiquées par la Puissance administrante, fin 2016, les Bermudes avaient passé des accords multilatéraux d'échange de renseignements en matière fiscale avec 106 partenaires dans le cadre de leur adhésion à la Convention (avec les membres du Groupe des Vingt et de l'OCDE, tous les États membres de l'Union européenne et divers pays). La ratification par le Royaume-Uni de la Convention des Nations Unies contre la corruption a été étendue aux Bermudes le 4 juin 2018.

### C. Tourisme

21. Selon les statistiques publiques, en 2018, 770 700 voyageurs ont visité les Bermudes (soit 77 753, ou 10 %, de plus qu'en 2017), dont 63 % (484 339) sont arrivés à bord de bateaux de croisière. Le total des dépenses des visiteurs a atteint environ 505,3 millions de dollars, contre 431 millions de dollars en 2017. Toujours en 2018, la contribution directe du secteur du tourisme au PIB du territoire était de 386 millions de dollars, soit une augmentation de 12,5 % par rapport à 2017. Les plus fortes augmentations de la valeur ajoutée nominale ont été enregistrées pour les services de transport de passagers, les services d'hébergement et le commerce de détail. Le nombre d'emplois liés au tourisme s'élevait à 3 762 en 2018 (contre 2 996 en 2017), soit 11,1 % du nombre total d'emplois sur le territoire.

22. En outre, d'après les statistiques officielles du gouvernement du territoire, pendant les trois premiers trimestres de 2019, le nombre de visiteurs s'établissait à environ 605 000, dont 447 000 croisiéristes.

### D. Bâtiment

23. D'après les statistiques publiques, la valeur totale des nouveaux projets de construction débutés au cours du premier semestre de 2018 a chuté de 89,5 %, passant de 564,5 millions de dollars à 59,4 millions de dollars. Cet effondrement s'explique par le lancement au deuxième trimestre de 2017 de travaux de restructuration de l'aéroport et de développement hôtelier d'une valeur totale de plus de 500 millions de dollars. La valeur estimée des travaux de construction réalisés en 2018 est de 93,6 millions de dollars. Ce chiffre est à attribuer en grande partie aux travaux réalisés dans le cadre du projet de restructuration de l'aéroport.

### E. Transports et communications

24. Desservies par un réseau d'environ 200 kilomètres de routes goudronnées publiques et 400 kilomètres de routes privées, les Bermudes ont une circulation routière très dense, avec environ 79 véhicules au kilomètre en 2016. L'interdiction de posséder plus d'une voiture par ménage et de louer des véhicules a donné lieu à la mise en place d'un réseau public de bus et de transbordeurs. En 2016, les Bermudes

ont modifié la loi de 1951 intitulée *Motor Car Act* pour autoriser pour la première fois la location de petits véhicules. Le 20 avril 2017, le règlement intitulé *Motor Car (Minicar) Regulations 2017* est entré en vigueur. En 2017, 49 019 véhicules routiers étaient immatriculés, contre 47 482 l'année précédente, un chiffre en augmentation pour la troisième année consécutive depuis 2015, après six années de baisse.

25. Des vols commerciaux réguliers relient les Bermudes à plusieurs destinations aux États-Unis, au Canada et au Royaume-Uni. Le territoire a ses propres organismes de réglementation maritime et aérienne, qui tiennent à jour des registres : l'Autorité de l'aviation civile (Civil Aviation Authority) et l'Autorité des transports maritimes (Bermuda Shipping and Maritime Authority).

26. Selon les statistiques fournies par le gouvernement du territoire, en 2016, 83 % des ménages avaient une ligne de téléphone fixe (contre 87 % en 2014/15) et 89 % possédaient un téléphone mobile (contre 86 % en 2014/15). En outre, 92 % des foyers et 100 % des entreprises avaient accès à Internet. Le nombre de personnes possédant un abonnement téléphonique est tombé de 33 534 en 2015/16 à 32 810 en 2016/17.

#### **IV. Situation sociale**

##### **A. Généralités**

27. Comme indiqué dans la présentation du budget 2019/20, le Ministère de l'éducation recevra une enveloppe de 136,9 millions de dollars (soit 12,3 % de l'ensemble des dépenses publiques prévues pour cet exercice). En outre, le Ministère du travail, des affaires communautaires et des sports (Ministry of Labour, Community Affairs and Sports) disposera d'un budget estimé à 18,9 millions de dollars, dont 4,3 millions sont destinés à la valorisation de la population active.

##### **B. Emploi**

28. Les données tirées de l'enquête de 2018 du gouvernement du territoire sur l'emploi indiquent que le nombre total d'emplois aux Bermudes a légèrement augmenté, passant de 33 653 en 2017 à 33 810 en 2018, un chiffre bien plus faible que le record ayant été atteint en 2008 avec 40 213 emplois. Le nombre de Bermudiens titulaires d'un emploi a baissé de 0,4 %, passant de 23 671 en 2017 à 23 579 en 2018. D'après l'enquête du gouvernement du territoire sur la population active, le taux de chômage s'élevait à 5,2 % en mai 2019, soit le même niveau que l'année précédente. Ce taux était légèrement plus élevé chez les Bermudiens (5,6 %) alors qu'il était de 3,8 % chez les non-Bermudiens. Le revenu médian annuel brut des actifs était de 65 338 dollars en 2018, contre 64 250 dollars en 2017, soit 2 % d'augmentation. Il était de 61 500 dollars chez les Bermudiens ; un chiffre moins élevé que chez les résidents permanents, les conjoints non-Bermudiens de Bermudiens et d'autres non-Bermudiens : respectivement 69 783 dollars, 78 417 dollars et 80 328 dollars.

29. En 2018, le département de la valorisation de la population active (Department of Workforce Development), faisant alors partie du Ministère de l'éducation et de la valorisation de la population active et ayant depuis été rattaché au Ministère du travail, des affaires communautaires et des sports, a lancé un plan national stratégique de valorisation de la population active. Au moment de la rédaction du présent rapport, la législation correspondante était en cours d'élaboration pour créer un conseil national de valorisation de la population active, appelé à remplacer le conseil national de formation et à fixer les grandes orientations des programmes de valorisation de la population active.

30. Base de données nationale gérée par le département de la valorisation de la population active depuis novembre 2013, le Conseil bermudien pour l'emploi (Bermuda Job Board) est à la disposition des Bermudiens en recherche d'emploi, son principal objectif étant de regrouper et de centraliser les offres proposées sur le territoire, afin de faciliter la mise en relation des travailleurs et des employeurs, de proposer davantage d'offres aux Bermudiens qualifiés et, à terme, de réduire la nécessité de demander des permis de travail.

31. Depuis 1968, les Bermudes disposent d'un Comité spécial de la réforme législative (Law Reform Committee) mis en place par le Ministre de l'intérieur de l'époque et chargé de réviser, de mettre à jour et d'améliorer la législation du travail. Le Comité a achevé en 2018 ses travaux visant à consolider le droit du travail et à modifier la loi intitulée *Employment Act 2000*. Parmi les textes récents, on citera la loi intitulée *Employment (Wage Commission) Act 2019*, entrée en vigueur en octobre 2019, qui a pour objectif de faire progresser les travaux sur l'introduction d'un salaire minimum. En outre, la loi intitulée *Employment (Maternity Leave Extension and Paternity Leave) Amendment Act 2019*, entrée en vigueur en janvier 2020, prolonge le congé de maternité et prévoit un congé de paternité.

### C. Éducation

32. Comme indiqué dans la présentation du budget 2019/20, le Département de l'éducation (Department of Education) recevra une enveloppe d'environ 114 millions de dollars à l'appui de son objectif d'ensemble, qui consiste à jouer un rôle stratégique dans la promotion, la surveillance et l'orientation de programmes scolaires de qualité.

33. Aux Bermudes, la scolarité est obligatoire de 5 à 18 ans et gratuite dans les écoles publiques. Le territoire compte 10 écoles maternelles, 18 écoles primaires, 5 collèges, 1 école pour enfants ayant des besoins particuliers et 2 lycées dans le système public, où, selon les données de la Puissance administrante, l'on dénombrait 4 945 élèves en septembre 2017. On recense également un certain nombre d'écoles privées, dont 6 pour les premières années de l'enseignement primaire. Ces établissements assurent l'éducation de 40 % des élèves appartenant à la tranche d'âge dans laquelle l'enseignement est obligatoire et ne reçoivent aucun financement de l'État. En 2017, 8 718 élèves étaient scolarisés dans une école privée ou publique ou dans l'enseignement supérieur (Bermuda College).

34. Les étudiants des territoires d'outre-mer acquittent dans les universités britanniques les mêmes frais de scolarité que les étudiants britanniques à condition d'avoir vécu dans un territoire d'outre-mer britannique, dans l'Espace économique européen ou en Suisse les trois années précédant la première année universitaire de leur cursus. Par ailleurs, ils peuvent bénéficier des fonds que l'Union européenne consacre à l'enseignement supérieur ou professionnel.

### D. Santé publique

35. Comme indiqué dans la présentation du budget 2019/20, le Ministère de la santé s'est vu attribuer une enveloppe de 241,6 millions de dollars (soit 21,7 % du montant total des dépenses publiques prévues), ce qui représente une augmentation notable par rapport aux 190 millions de dollars alloués en 2018/19 (16,1 % du montant total des dépenses publiques). Outre ses activités de réglementation, le Ministère définit les grandes orientations du secteur de la santé, assure des services de santé publique et des services pour les personnes âgées et les personnes handicapées, administre un hôpital de soins intensifs et un hôpital psychiatrique, garantit des régimes d'assurance maladie accessibles et met en place des organismes de réglementation des activités

des professionnels de santé et du domaine de l'assurance maladie. Le territoire est doté d'un système de financement hybride des soins de santé, alliant fonds publics directs, assurance maladie et subventions publiques. Le projet de réforme piloté par le Ministère, lancé en 2018, vise à parvenir à la couverture universelle des services de santé essentiels grâce à un système à payeur unique. Des consultations publiques ont eu lieu au cours du second semestre 2019 et le lancement du Bermuda Health Plan est prévu pour le troisième trimestre 2020.

36. Selon la Puissance administrante, les Bermudes ont le troisième système de santé le plus cher au monde mais sont au treizième rang en termes d'espérance de vie. Les dépenses de santé représentent 11,5 % du PIB. Les trois quarts de la population sont en surpoids ou obèses et 12 % des adultes sont diabétiques.

37. Les Bermudes, qui affichent un taux de fécondité faible, doivent faire face au vieillissement de leur population. D'après les chiffres du recensement de 2016, 17 % de la population était alors âgée de 65 ans ou plus, contre 13,5 % en 2010. En 2016, l'indice synthétique de fécondité était de 1,5 naissance par femme, chiffre inférieur au taux de renouvellement des générations (2,1 naissances par femme). Selon les estimations de la Puissance administrante, en 2019, l'espérance de vie à la naissance était de 81,5 ans (78,4 ans pour les hommes et 84,8 ans pour les femmes). L'espérance de vie de la population blanche est de 4 ans supérieure à celle du reste de la population.

## E. Criminalité et sécurité publique

38. Sur le plan administratif, le Ministère de la sécurité nationale est responsable du Régiment royal des Bermudes (Royal Bermuda Regiment), des services de police (Bermuda Police Service), des services de sauvetage et de lutte contre les incendies (Bermuda Fire and Rescue Service), de la police des frontières (Border Control) et du Département de la lutte antidrogue (Department for National Drug Control). Il veille en outre à ce que tous les services et départements placés sous son autorité collaborent pour promouvoir la sécurité sous toutes ses formes sur le territoire.

39. Les services de police assurent la sécurité publique sur le territoire en veillant à l'application stricte de la loi, en nouant des relations avec la population et en menant des enquêtes rigoureuses débouchant sur des condamnations. Ils continuent de s'attacher en priorité à : a) renforcer la confiance de la population ; b) assurer une présence policière très visible sur le terrain ; c) intervenir rapidement en cas d'urgence ; d) mener des enquêtes rapides et de qualité ; e) protéger les personnes vulnérables. Le groupe interinstitutions de lutte contre les bandes organisées continue d'élaborer des programmes pour prévenir et réduire les délits commis par ces bandes.

40. En 2019, le fonctionnement du bureau du conseiller en matière de maintien de l'ordre, financé par le Royaume-Uni, a été freiné par le départ à la retraite du titulaire du poste et le processus de recrutement qui s'est ensuivi. Le navire *Mounts Bay* sillonne les Caraïbes depuis janvier 2017 dans le cadre des activités de patrouille de la marine royale dans l'Atlantique nord, pour assurer une présence maritime britannique afin d'aider les territoires d'outre-mer à se préparer aux ouragans et autres catastrophes qui les menacent et à y faire face et de fournir une aide humanitaire, des secours en cas de catastrophe et des communications de crise dans la région tout au long de l'année. Le Gouvernement britannique a fait part de sa détermination à apporter une assistance aux territoires d'outre-mer pour faire face dans l'avenir aux tempêtes violentes et autres catastrophes.

41. En septembre 2019, les Bermudes ont été frappées par l'ouragan Humberto. Selon la Puissance administrante, le Régiment royal des Bermudes et les services

d'urgence ont travaillé ensemble sous l'égide du Ministère de la sécurité nationale pour assurer un partage rapide et précis des informations et le retour à la normale.

## F. Droits de l'homme et questions connexes

42. Les grands instruments internationaux et européens relatifs aux droits de l'homme s'appliquent aux Bermudes, y compris la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, la Convention relative aux droits de l'enfant et la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale. La ratification par le Royaume-Uni de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes a officiellement été étendue au territoire des Bermudes en mars 2017, avec deux réserves portant sur l'article premier et le paragraphe 4 de l'article 15 de la Convention. D'après la Puissance administrante, la première réserve a été levée comme suite à la fin de la conscription, en application de la loi de juillet 2018 portant modification de la loi relative à la défense (*Defence Amendment Act*). La deuxième réserve tenait compte des dispositions constitutionnelles et migratoires desquelles il découlait qu'une Bermudienne mariée à un non-Bermudien faisait l'objet d'une discrimination, un non-Bermudien marié à une Bermudienne n'ayant pas les mêmes droits qu'une non-Bermudienne mariée à un Bermudien.

43. La Commission des droits de l'homme des Bermudes (Human Rights Commission of Bermuda) a été créée en 1982 en vertu de la loi de 1981 intitulée *Human Rights Act*. Selon le gouvernement du territoire, ses activités consistent principalement à : mettre à disposition des moyens rapides et efficaces d'examiner des plaintes individuelles concernant les droits de l'homme, le harcèlement sexuel et les différentes formes d'incapacité ; faire connaître les droits de l'homme aux Bermudes et encourager la population à respecter les principes d'égalité ; contribuer à lever les obstacles à l'égalité en matière d'emploi et d'accès aux services.

## V. Environnement

44. Le Département de l'environnement et des ressources naturelles est chargé de soutenir l'agriculture locale et le secteur de la pêche, de protéger le patrimoine maritime, de promouvoir la lutte contre la pollution, la gestion des droits d'usage de l'eau et des réserves naturelles terrestres, la conservation des espèces menacées, la maîtrise de la faune autochtone, la lutte contre les parasites invasifs et de concourir au bon fonctionnement de l'aquarium, du musée et du zoo des Bermudes.

45. Selon la Puissance administrante, le Ministère de l'intérieur a particulièrement mis l'accent sur la promotion et l'expansion de la Commission de la mer des Sargasses, créée en application de la Déclaration de Hamilton sur la collaboration aux fins de la conservation de la mer des Sargasses, afin d'améliorer la gestion de l'ensemble de cette zone maritime, qui a été reconnue dans la Déclaration de Hamilton comme étant un écosystème hauturier important. La quatrième réunion conjointe de la Commission et des signataires de la Déclaration de Hamilton a été accueillie par le gouvernement du territoire et le Bermuda Institute of Ocean Sciences à Saint-Georges, aux Bermudes, le 15 mars 2019.

46. Les Bermudes continuent de promouvoir la gestion durable de leurs zones de pêche et d'améliorer leur sécurité alimentaire. Selon la Puissance administrante, des pêcheurs et des fonctionnaires ont observé que des poissons se regroupaient pour se

reproduire plus tôt dans l'année, certainement en raison de l'élévation de la température de l'eau.

47. L'énergie électrique est fournie à environ 98 % par une seule entreprise privée et produite exclusivement à partir de combustibles fossiles. Les 2 % restants sont produits par l'incinérateur de déchets à valorisation énergétique de Tynes Bay, propriété du Ministère des travaux publics qui l'exploite.

48. Selon la Puissance administrante, la modification en décembre 2017 de la loi de 1986 intitulée *Bermuda National Parks Act* a permis de protéger 16 zones supplémentaires (un peu plus de 36 hectares) dans le cadre du réseau des parcs nationaux. Par ailleurs, avec le reclassement de sept parcs en réserves naturelles, le réseau compte désormais 112 zones protégées (environ 460 hectares).

## **VI. Questions militaires**

49. Les Bermudes disposent d'un régiment de défense de quelque 340 soldats appelé Régiment royal des Bermudes, dont les effectifs sont composés de 30 soldats à temps plein, les autres soldats étant des militaires à temps partiel. Le Régiment est organisé en deux compagnies opérationnelles d'environ 100 soldats chacune, soutenues par une compagnie logistique et une unité d'entraînement. Avant la suspension de la conscription en 2015, il était composé de conscrits et de volontaires. La loi portant modification de la loi relative à la défense, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2018, a établi que l'enrôlement volontaire était le seul moyen pour un homme ou une femme de s'engager dans le Régiment. Au cours du premier semestre de 2018, le Régiment a procédé à un examen stratégique, qui a abouti à la proposition de réduire à 327 le nombre total de soldats et d'officiers, soit environ 70 soldats de moins qu'avant l'examen. Les deux objectifs principaux du Régiment sont les suivants : apporter une aide militaire aux autorités civiles et fournir une aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe.

50. Le Régiment collabore régulièrement avec les gouvernements de pays étrangers et leurs armées, y compris le Canada, les États-Unis et la Jamaïque, et apporte son concours aux opérations de secours en cas de catastrophe menées dans d'autres territoires administrés par le Royaume-Uni. En mai et juin 2019, pour la première fois depuis 13 ans, le Régiment a participé à « Trade Winds », un exercice d'entraînement conçu pour renforcer les capacités de formation, améliorer les relations et soutenir la coopération afin de mieux faire face aux catastrophes naturelles et aux menaces terrestres et maritimes dans les Caraïbes.

51. En outre, selon la Puissance administrante, l'unité navale du Régiment (Royal Bermuda Regiment Boat Troop) aide la police des Bermudes à mener des patrouilles maritimes littorales et des opérations de surveillance. Selon la Puissance administrante, au moment de la rédaction du présent document, la création d'une unité de garde-côtes (Bermuda Coast Guard) était en cours, le Régiment collaborant avec la police pour protéger la zone maritime côtière du territoire.

## **VII. Relations avec les organisations et les partenaires internationaux**

52. Le territoire est membre associé de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, de la Communauté des Caraïbes et du Marché commun des Caraïbes et membre du Groupe d'action financière des Caraïbes, créé dans le cadre de la lutte contre le blanchiment de capitaux. L'Agence du renseignement financier des Bermudes (Financial Intelligence Agency of Bermuda)

est membre du Groupe Egmont des cellules de renseignements financiers, et l'Autorité monétaire du territoire est membre d'organismes internationaux et régionaux de réglementation financière, notamment l'Association internationale des contrôleurs d'assurances, l'Organisation internationale des commissions de valeurs et le Groupe des superviseurs des centres financiers internationaux. Les Bermudes jouent également un rôle de premier plan dans le Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales de l'OCDE, en tant que membre du Groupe d'examen par les pairs. Le territoire est également membre de l'association de protection des tortues de mer Sea Turtle Conservancy, du Forum Caraïbes-États-Unis sur la coopération en matière de sécurité, de la Confédération syndicale internationale, de l'Organisation internationale de police criminelle et du Comité international olympique.

53. Le représentant des Bermudes a assisté à la quarantième réunion ordinaire de la Conférence des chefs de gouvernement de la Communauté des Caraïbes, qui s'est tenue à Gros Islet (Sainte-Lucie) du 3 au 5 juillet 2019. À l'issue de la Conférence, les chefs de gouvernement ont publié une déclaration dans laquelle ils se sont dits profondément inquiets du maintien de l'inscription de certains des États membres et membres associés sur une liste d'exclusion, qu'ils considéraient comme une menace claire et directe pour le bien-être économique de ces pays et de la région.

54. En tant que territoire non autonome du Royaume-Uni, les Bermudes ont le statut de territoire d'outre-mer associé à l'Union européenne, mais ne font pas partie de celle-ci. Selon la Puissance administrante, les représentantes et représentants du Royaume-Uni et de ses territoires d'outre-mer ont poursuivi leur dialogue sur les conséquences pour ces derniers de la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. La Puissance administrante a réitéré sa volonté de parvenir à un résultat qui convienne à tous les membres de la famille britannique.

## **VIII. Statut futur du territoire**

### **A. Position du gouvernement du territoire**

55. Les faits nouveaux concernant le statut futur des Bermudes sont exposés dans la section I ci-dessus.

### **B. Position de la Puissance administrante**

56. Selon la Puissance administrante, en raison de l'élection législative qui s'est tenue au Royaume-Uni le 12 décembre 2019, la septième réunion du Conseil ministériel conjoint a été reportée au premier trimestre 2020. La Puissance administrante accueillera les représentantes et représentants des gouvernements de ses territoires d'outre-mer pour débattre d'un large éventail de questions stratégiques, parmi lesquelles la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne, l'environnement et d'autres questions pressantes.

57. Le 15 octobre 2019, à la 7<sup>e</sup> séance que la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) a tenue durant la soixante-quatorzième session de l'Assemblée générale, la représentante du Royaume-Uni a déclaré que le Gouvernement britannique entretenait avec ses territoires d'outre-mer des relations modernes fondées sur le partenariat, des valeurs communes et le droit du peuple de chaque territoire de choisir de rester britannique. Elle a ajouté que le Conseil ministériel conjoint, principale instance de dialogue politique annuel de haut

niveau entre le Royaume-Uni et les territoires d'outre-mer, était chargé de suivre et de promouvoir les priorités collectives dans un esprit de partenariat.

58. Elle a poursuivi en déclarant que, dans le communiqué adopté à la sixième réunion du Conseil ministériel conjoint, les représentantes et représentants du Royaume-Uni et des territoires d'outre-mer avaient réitéré leur attachement à un partenariat politique moderne et leur appui constant aux arrangements constitutionnels des territoires, en vertu desquels les pouvoirs étaient transférés dans toute la mesure possible, sans préjudice de la souveraineté britannique.

59. Elle a déclaré que la responsabilité fondamentale de son gouvernement et son objectif en vertu du droit international, y compris de la Charte des Nations Unies, consistaient à assurer la sécurité et la bonne gouvernance de ces territoires et de leurs populations, et que les gouvernements des territoires étaient censés appliquer les mêmes normes élevées que le Gouvernement britannique en matière de maintien de l'état de droit, de respect des droits de la personne et d'intégrité dans la vie publique, en fournissant des services publics efficaces et en construisant des communautés solides et prospères, et recevaient l'appui du Gouvernement britannique dans ces domaines. Le Gouvernement britannique était pleinement déterminé à associer tous les territoires d'outre-mer aux négociations relatives à la sortie de l'Union européenne. À cette fin, la Puissance administrante avait créé un comité ministériel conjoint chargé des négociations concernant l'Union européenne afin d'examiner les priorités des territoires d'outre-mer.

## IX. Décisions prises par l'Assemblée générale

60. Le 13 décembre 2019, l'Assemblée générale a adopté la résolution 74/100 sans l'avoir mise aux voix, en se fondant sur le rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux sur ses travaux de 2019 (A/74/23) et sur la recommandation formulée ultérieurement par la Quatrième Commission. Dans cette résolution, l'Assemblée générale :

a) *Réaffirme* le droit inaliénable du peuple des Bermudes à l'autodétermination, conformément à la Charte des Nations Unies et à sa résolution 1514 (XV) contenant la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux ;

b) *Réaffirme* que, s'agissant de la décolonisation des Bermudes, le principe de l'autodétermination est incontournable et qu'il constitue aussi un droit fondamental consacré par les conventions pertinentes relatives aux droits de l'homme ;

c) *Réaffirme également* qu'en fin de compte, c'est au peuple des Bermudes lui-même qu'il appartient de déterminer librement son futur statut politique, conformément aux dispositions applicables de la Charte, de la Déclaration et de ses résolutions sur la question et, à cet égard, demande à la Puissance administrante d'agir en coopération avec le gouvernement du territoire et les organes compétents du système des Nations Unies pour mettre au point des programmes d'éducation politique dans le territoire afin de faire prendre conscience à la population de son droit à l'autodétermination, compte tenu des différents statuts politiques légitimes envisageables sur la base des principes clairement définis dans sa résolution 1541 (XV) et ses autres résolutions et décisions en la matière ;

d) *Souligne* l'importance du rapport de la Commission pour l'indépendance des Bermudes de 2005, qui examine de près les faits entourant l'indépendance, et continue de regretter que les plans d'organisation de réunions publiques et de

présentation d'un livre vert à l'Assemblée puis d'un livre blanc exposant les propositions politiques en faveur de l'indépendance des Bermudes ne se soient pas encore concrétisés ;

e) *Souligne également* la nécessité, pour le bien du territoire, de renforcer davantage l'application des principes de bonne gouvernance, de transparence et de responsabilité dans les instances gouvernantes ;

f) *Prie* la Puissance administrante d'aider le territoire à mener à bien ses activités d'éducation et de sensibilisation de la population, conformément à l'alinéa b de l'Article 73 de la Charte, et invite à cet égard les organismes compétents des Nations Unies à fournir une assistance à ce territoire s'il en fait la demande ;

g) *Se félicite* de la participation active des Bermudes aux travaux de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes ;

h) *Souligne* que le territoire devrait continuer de participer aux activités du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, notamment aux séminaires régionaux, afin que le Comité puisse disposer d'informations à jour sur le processus de décolonisation ;

i) *Souligne également* qu'il importe que le Comité spécial soit informé des vues et des souhaits du peuple des Bermudes et comprenne mieux sa situation, y compris la nature et la portée des arrangements politiques et constitutionnels existant entre les Bermudes et la Puissance administrante ;

j) *Demande* à la Puissance administrante de prendre pleinement part et de coopérer sans réserve aux travaux du Comité spécial afin d'assurer l'application des dispositions de l'alinéa e de l'Article 73 de la Charte ainsi que de la Déclaration et afin de donner au Comité des avis au sujet de l'application des dispositions de l'alinéa b de l'Article 73 de la Charte relatives au renforcement de la capacité des Bermudes de s'administrer elles-mêmes, et encourage la Puissance administrante à faciliter l'envoi de missions de visite et de missions spéciales dans le territoire ;

k) *Réaffirme* qu'en vertu de la Charte, il incombe à la Puissance administrante de promouvoir le développement économique et social du territoire et de préserver son identité culturelle, et demande à la Puissance administrante de s'employer activement à obtenir et utiliser efficacement toute l'assistance possible, dans le cadre d'arrangements tant bilatéraux que multilatéraux, en vue de renforcer l'économie de ce territoire ;

l) *Prend en considération* le Programme de développement durable à l'horizon 2030, y compris les objectifs de développement durable, souligne qu'il importe de stimuler le développement économique et social durable du territoire, en encourageant une croissance économique soutenue, partagée et équitable, en ouvrant des perspectives à tous, en réduisant les inégalités, en améliorant les conditions de vie de base, en favorisant un développement social équitable pour tous et en promouvant une gestion intégrée et durable des ressources naturelles et des écosystèmes qui contribue, notamment, au développement économique, social et humain, tout en facilitant la conservation, la régénération et la reconstitution des écosystèmes ainsi que la résilience face aux nouveaux défis, et engage vivement la Puissance administrante à s'abstenir de mener des activités illicites, néfastes et improductives, y compris de se servir du territoire comme centre financier international, qui vont à l'encontre des intérêts du peuple du territoire ;

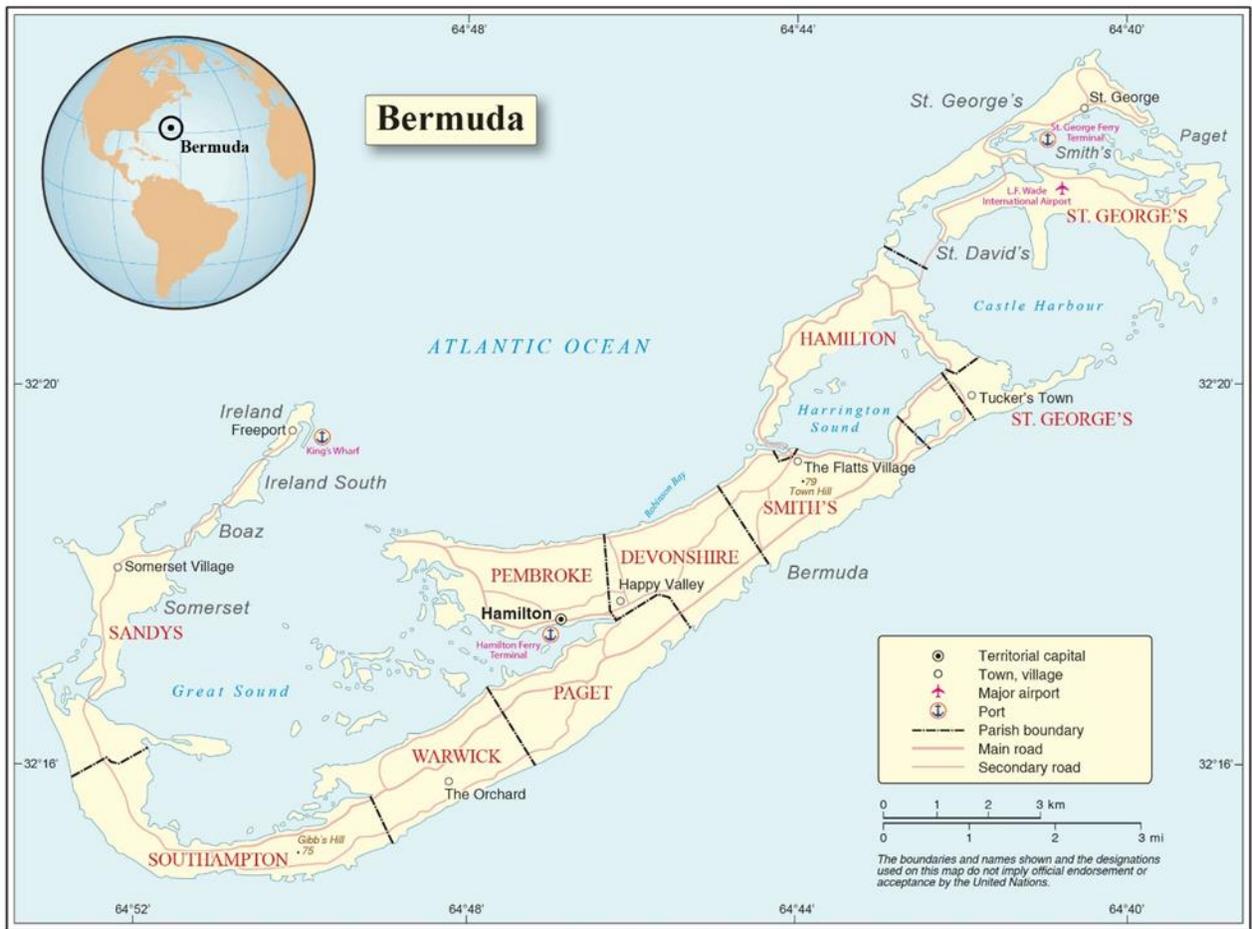
m) *Prie* le territoire et la Puissance administrante de prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger l'environnement du territoire et le préserver de toute dégradation, et demande de nouveau aux institutions spécialisées compétentes

de surveiller l'état de l'environnement dans le territoire et de lui fournir une assistance en conformité avec leur règlement intérieur ;

n) *Prie* le Comité spécial de poursuivre l'examen de la question des Bermudes et de lui présenter, à sa soixante-quinzième session, un rapport à ce sujet ainsi que sur l'application de la résolution [74/100](#).

Annexe

Carte des Bermudes



Map No. 1423 Rev. 2 UNITED NATIONS  
June 2016

Department of Field Support  
Geospatial Information Section (formerly Cartographic Section)